

# 6 L'évacuation des civils

Prenant en compte la situation de 1914, les autorités civiles et militaires françaises envisagent les conséquences sur la population d'une nouvelle offensive allemande sur l'Oise. Ainsi, dès la fin de l'année 1917, le général directeur des étapes du Groupe des Armées du Nord désigne les villes de Breteuil et de Crêvecœur-le-Grand comme centres de refuge en cas d'évacuation de communes du front. Les services du département travaillent alors à la reconnaissance des abris envisagés et à la mise en place de structures adaptées.

Lorsque les Allemands déclenchent leur offensive de printemps, le 21 mars 1918, les habitants du nord-est du département peuvent être évacués trois jours plus tard par convois ferroviaires à Crêvecœur-le-Grand où ils sont recensés, cantonnés dans des logements et nourris puis dirigés vers Rodez et Cahors.

Les autorités civiles et militaires organisent le repli de la zone située au nord de la ligne Breteuil – Saint-Just-en-Chaussée – Estrées-Saint-Denis, soit 216 communes. Le 27 mars 1918, le préfet de l'Oise met à exécution les instructions ministérielles en ordonnant l'évacuation du bétail situé dans les zones des armées. Si l'évacuation des civils leur permettra de ne pas vivre une nouvelle occupation, elle exposera sans retenue leurs habitations aux bombardements français.



▲ Traversée de Compiègne par une colonne de réfugiés le 23 mars 1918. La ville sera évacuée à son tour deux jours plus tard (coll. BDIC).

Télégramme du sous-préfet de Senlis au préfet de l'Oise évoquant l'évacuation de civils le 6 juin 1918 (AD Oise). ▶



▲ Arrivée d'évacués en gare de Compiègne le 23 mars 1918 (coll. BDIC).

« Monsieur le Préfet,  
En ma qualité de secrétaire de la mairie de Vairesnes, je crois de mon devoir de vous rendre compte de l'évacuation de la population de cette commune. Le 24 mars, M. Duparque, maire, gravement malade, fut conduit par une voiture de la Croix-Rouge en dehors de la zone des hostilités. Le lundi 25, à 5 heures, jugeant que les choses prenaient une tournure dangereuse, j'allai réveiller M. Millet, adjoint, et nous allâmes ensemble voir le commandant de corps d'armées cantonné à Vairesnes. Le général nous déclara qu'il ne pouvait nous fournir aucun véhicule et nous conseilla de partir à pied, avec nos bagages sur des brouettes, pour tâcher de gagner Ribécourt. A force de démarches et d'instances, nous obtînmes qu'une voiture de la Croix-Rouge prendrait les malades et les infirmes. Sous la pluie des obus qui arrivaient déjà pressés, je parvins à rassembler la population affolée et l'entraînai sur les routes de l'exil. Après s'être assuré de l'évacuation de malades, M. l'adjoint nous rejoignit à Ribécourt où l'on nous dirigea sur le centre de triage de Nanteuil-le-Haudouin.

S'il avait pu y avoir une consolation à notre détresse, nous l'aurions trouvée là : Monsieur le Sous-préfet de Senlis se donna tour à tour, encourageant, conseillant, relevant les courages abattus. Monsieur le Commissaire de police Senlis ne nous quitta pas un instant, remplissant de son côté le même rôle (...)

Lettre d'Alfred Cocu au préfet de l'Oise,  
Tours, le 3 avril 1918 (AD Oise).

Taux principal		INDICATIONS DE RÉCEPTION		Télégramme		INDICATIONS DE TRANSMISSION	
Répense payée		N°	19/10	ORIGINE	DESTINATION	DATE	HEURE DE DÉPART
				BSP	Schlis	30/3	82 6 1918
M. Sous-préfet à préfet Beauvais = Me suis rendu aujourd'hui dans communes Vairesnes Vairesnes Jours Authieux Valois Harolles Harolles Young Betz Nanteuil le Haudouin. J'ai donné Cassisbonne aux communes intéressées de votre télégramme 5 juin Vairesnes a fait enlever pains farine sucre restant avec lui 3 habitants Vairesnes plus de civils canel 46 a saisi sucre sacs de grain de betteraves etc. Jours restant 6 habitants bestiaux et grain enlevés. Authieux Valois restant 5 habitants qui sont partis. Harolles sur deux quelques habitants restant font tout le bétail et grains enlevés =							

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier caractère qui figure après le nom de lieu d'origine est un caractère d'ordre, le second indique le nombre des mots télé. Les caractères indiquent le date et l'heure de départ. Dans le service militaire en deux, les relations avec certains pays étrangers, l'heure de départ est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.